



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA DU 21 MARS 2022

La FNEC FP FO est représentée par Nicolas Tournier (suppléant) et Christian Robert (titulaire). Le CTA est présidé par Monsieur le Recteur.

Récapitulatif des votes émis :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes de direction	FO , FSU, UNSA		CFDT	
Carte des postes d'éducation		CFDT	FO , FSU UNSA	
Carte des postes de documentation	FO , CFDT, FSU		UNSA	
Carte des postes de PsyEN		FO , FSU, UNSA, CFDT		
Carte des postes DDFPT et ATCT	FO	FSU, UNSA, CFDT		
Directeurs de SEGPA		UNSA, CFDT	FO , FSU	
Carte des agences comptables	FO		UNSA, CFDT, FSU	
Carte des postes des filières administratives	FO	UNSA	FSU, CFDT	
Carte des postes laboratoire	FO	CFDT	UNSA, FSU	
Carte des postes infirmiers	FO , FSU		UNSA, CFDT	
Carte des postes d'AED	FO , UNSA, CFDT, FSU			
Protocole égalité professionnelle		FSU, UNSA, CFDT	FO	
Carte des postes SPEA	FO , FSU, CFDT, UNSA			
Carte des langues			FO , FSU, UNSA, CFDT	
Ouverture d'un bac STL à Villefranche de Rouergue		UNSA, CFDT	FO , FSU	
carte des formations professionnelles : annulations de mesures de fermeture	FSU		FO , UNSA	

Deux mesures présentées, la carte des postes AED et la carte des postes SPEA, ont fait l'objet d'un vote unanime contre, le CTA sera donc reconvoqué (la date annoncée est le 30 mars).

Sommaire :

- Pages 1 à 3 : déclaration liminaire et réponse de M. le recteur
- Page 3 : carte des postes d'éducation, de direction, de documentation
- Page 6 : carte des agences comptables
- Page 7 : carte des postes des filières administratives, laboratoire, infirmier
- Page 9 : égalité professionnelle
- Page 11 : Questions diverses

Déclaration liminaire et réponse de Monsieur le Recteur

La FNEC-FP FO a présenté la déclaration liminaire suivante :

« Lors de son allocution télévisée du 2 mars, le président Macron a annoncé que le budget des armées allait fortement augmenter. Rappelons que celui-ci a progressé de 1,7 milliard d'€ chaque année depuis 2017 et qu'à compter de 2023

cette augmentation devrait atteindre 3 milliards d'€ par an.

Et pendant ce temps, ce sont 18 000 lits d'hôpitaux qui ont été supprimés depuis le début du quinquennat.

Et pendant ce temps Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a rendu 675 millions d'€ sur le budget ces deux dernières années ; pour la rentrée 2022, 410 équivalents temps plein d'enseignants dans le 2^d degré (alors que 1 883 postes ont déjà été supprimés en 2021) sont supprimés ainsi que 30 postes chez les personnels administratifs tout en fusionnant dans le même budget les postes d'assistants sociaux et d'infirmiers.

La FNEC FP-FO continue de revendiquer l'arrêt des fermetures de postes et la création des postes nécessaire à la réalisation du droit à la scolarisation pour l'ensemble des élèves remis en cause par les mesures qui ont été prises.

Toujours dans sa dernière allocution télévisée sur la question de la guerre en Ukraine, le président-candidat Macron a annoncé à la population des sacrifices à venir.

Son programme qu'il a largement développé ces dernières semaines et qu'il vient de présenter prévoit :

- la fin du CAPES et du recrutement « à vie » des enseignants,
- plus d'autonomie pour « décroisser encore davantage [l'] école par le périscolaire, avec les communes et donc « responsabiliser le local », dans l'esprit de l'expérimentation marseillaise pourtant rejetée,
- « la liberté aux acteurs de terrain de définir des projets, d'enrichir l'offre éducative, d'accroître les liens avec les partenaires de l'école. » Parmi les partenaires, il y a les « associations, les collectivités et les entreprises. ».
- faire entrer notamment « les entreprises » dans les « lycées professionnels », autant dire, offrir le sort de centaines de milliers de jeunes aux besoins immédiats du patronat local,
- professionnaliser l'Université et accentuer la sélection des étudiants par l'argent...

Le président Macron entend donc poursuivre l'offensive menée depuis 5 ans contre l'École publique et les statuts, par un gouvernement qui ne souhaite marquer aucune pause dans les contre-réformes.

Et que dire des mots prononcés par le président candidat, le 17 mars en présentant son programme, « *J'assume plusieurs systèmes de rémunération car ils ne font pas tous la même chose. Vous avez des enseignants qui pendant le covid se sont occupés de leurs élèves et des enseignants qui ont disparu* ». Les collègues apprécieront...

La FNEC FP-FO tient à rappeler, comme elle l'a fait pendant toutes les périodes de restrictions de la pandémie, qu'il ne peut y avoir de trêve sociale pendant cette campagne électorale où l'on nous demandera d'entrer dans « l'union sacrée » parce que la guerre est aux portes de l'Europe.

Et c'est dans ce contexte éruptif, où se multiplient les grèves sur les salaires dans le privé, que le gouvernement nous fait une promesse sur la revalorisation du point d'indice dans le public...

Les prix des carburants explosent et les prix n'en finissent plus de grimper, mais Mme de Montchalin

ne découvre qu'aujourd'hui que le pouvoir d'achat des fonctionnaires baisse. Une nouveauté selon la ministre !

Après avoir refusé pendant 5 ans d'ouvrir des négociations sur l'augmentation de la valeur du point d'indice, elle nous annonce à la veille des élections, qu'il sera augmenté cet été. Les « concertations » pour déterminer le montant de la revalorisation ne commenceront qu'après les élections présidentielles et l'application de cette mesure ne pourrait être concrète qu'après une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement, donc après les élections législatives.

C'est maintenant que les personnels sont pris à la gorge par l'augmentation des prix, estimée entre 3,7 et 4,4% selon la Banque de France. Depuis des mois, FO alerte le gouvernement sur l'indispensable revalorisation du point d'indice pour compenser une inflation sans précédent en 2021 qui se poursuit en 2022.

Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22 % de pouvoir d'achat. Dans ce contexte la FNEC FP-FO soutient toutes les mobilisations des personnels.

Le 15 Mars 2022, près de 50 AS se sont rassemblés devant le Rectorat pour exprimer leur colère face à l'absence de créations de postes. Le taux de gréviste n'a jamais été aussi important: 90% dans le Tarn, 80 % dans l'Aveyron par exemple pour les chiffres connus à ce jour. L'ampleur de la mobilisation témoigne du mécontentement grandissant des personnels face au refus de l'administration d'accorder des postes. Alors que les besoins des usagers explosent, des besoins amplifiés par les conséquences économiques, sociales et psychologiques de la crise sanitaire, alors que chaque année voient s'ouvrir de nouveaux établissements scolaires s'ouvrir, le service social ne dispose d'aucun poste supplémentaire depuis 2017. Les personnels ne peuvent accepter que dans le même temps chaque année le ministre redonne des millions à Bercy. 75 millions en 2022 dont 40 millions sur le BOP 230 "Vie de l'élève" dont relève le service social, c'est incompréhensible et inacceptable. C'est dans ce contexte que dans plusieurs départements est demandé aux AS de remplacer elles mêmes leurs collègues absentes en plus de leurs propres secteurs. C'est dans ce contexte que demande est faite en Haute Garonne d'étendre le secteur d'interventions au 1^{er} degré , maternelle compris ? Les personnels sont déterminés à faire valoir leurs revendications tout comme FO est déterminé à les soutenir et les accompagner pour qu'ils obtiennent satisfaction, il en va de leur santé et de la qualité du service rendu aux usagers.

Tout comme les AS qui se sont rassemblés devant le rectorat, les personnels du second degré se rassemblent actuellement à l'occasion des instances de préparation de la rentrée 2022 car ils n'acceptent pas les suppressions de postes, la fermeture des divisions, l'entassement des élèves dans des classes à 30 en collège, 36 en lycée. Les représentants des personnels émettent des avis unanimes contre les mesures de carte scolaire que vos DASEN présentent.

Le 22 mars les AED seront en grève une nouvelle fois pour revendiquer en particulier la prolongation au-delà des 6 ans des contrats avec intégration dans le statut de la Fonction publique pour ceux qui le souhaitent, un vrai statut et un vrai

salaires, l'augmentation immédiate des salaires, Le recrutement massif d'AED.

Lors du dernier CTA vous avez répondu par écrit à une question posée par notre fédération à propos de la quotité des collègues AESH accompagnant des élèves 24 H par semaine. Cela fait des mois que nous intervenons afin que, conformément aux discussions qui ont eu lieu au printemps dernier dans le cadre de la mise en place du cadre de gestion académique des AESH, l'ensemble des AESH exerçant 24 heures par semaine se voit bien appliquer la quotité de 62 %. La réponse qui nous est parvenue est la suivante : « les régularisations sur les quotités horaires de service (en heure et en pourcentage) se feront pour la rentrée 2022 (CDD ou CDI) ou en cours pour les nouveaux contrats »

Si nous avons bien compris cela signifie qu'au moment où nous nous exprimons nos collègues AESH ne bénéficient pas de la même rémunération en vertu de critères totalement arbitraires. Cette réponse est absolument inacceptable, les collègues AESH, mais pas seulement, sont scandalisés que l'on puisse les traiter ainsi.

En quelques jours la pétition que nous avons initié avec nos collègues AESH rassemble déjà plus de (450) signatures, ils exigent une quotité de 62% de façon rétroactive à la date du 1er septembre 2021. Vous devez leur répondre !

Pour terminer nous souhaitons vous alerter sur les difficultés que les syndicats de notre fédération continuent de rencontrer quand ils souhaitent obtenir des audiences avec vos services pour traiter de situation qui sont souvent urgentes. Nous vous remercions de donner les instructions afin que ce type de situations ne se présentent plus. »

Réponses de M. le Recteur :

Aux interpellations des autres fédérations sur la question des réfugiés, le recteur répond qu'il y a déjà 83 réfugiés ukrainiens scolarisés, on s'apprête à mobiliser nos ressources, l'UP2A est mobilisée, 40 volontaires se sont manifestés pour intervenir en heures supplémentaires, certains vont être scolarisés en classe ordinaire.

Aux interpellations sur l'organisation d'un job dating le jeudi 24 mars au rectorat pour tenter de recruter des contractuels second degré, le Recteur indique que la situation contraint à se préoccuper de trouver des enseignants, « tous les moyens sont bons » « on fait tout pour stabiliser ces futurs professeurs avec des contrats pluriannuels », « on fait avec nos propres moyens ».

Sur notre interpellation à propos de la situation des AESH :

Il a tout d'abord fallu que nous insistions très lourdement pour qu'une réponse soit apportée à notre interpellation :

Une responsable des services a tout d'abord répondu que c'était comme ça, qu'il fallait attendre septembre 2022 pour que tous les AESH concernés soient à 62 %, qu'une rétroactivité n'était pas possible.

Face à notre insistance le Recteur a fini par dire : "les services vont regarder, on va essayer de trouver une solution", le Secrétaire Général a rajouté : "on va regarder, vu le contexte c'est important, on s'est engagé, on vous entend, on va regarder ce qu'il est possible de faire"

La FNEC FP-FO ne lâchera pas l'affaire sur cette question, nous organisons une réunion d'information syndicale le 30 mars avec les collègues pour organiser la suite de la mobilisation.

Carte des postes d'éducation, de direction, de documentation

Postes de direction :

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
HAUTE-GARONNE					
0310033T	LP Elisabeth et Norbert Casteret SAINT-GAUDENS	1 DIR ADJ			
0311235Z	Collège Bellefontaine TOULOUSE	1 DIR			Fermeture EPLE
0312746S	LPO Marie-Louise Dissard Françoise TOURNEFEUILLE		1 DIR ADJ		Pérennisation du poste provisoire
0313078C	Collège BEAUZELLE		1 DIR		Ouverture EPLE
0313079D	Collège Guilhaemy TOULOUSE		1 DIR		Ouverture EPLE
0313080E	Collège Saint-Simon TOULOUSE		1 DIR		Ouverture EPLE
0313081F	Collège SEYSSES		1 DIR		Ouverture EPLE
0313083H	LPO GRAGNAGUE		1 DIR, 1 DIR ADJ		Ouverture EPLE
TARN					
081004P	LPO Louis Rascot ALBI	1 DIR ADJ			

Avec l'ouverture de 5 établissements sur l'académie dont un, le lycée de Gragnague avec les niveaux de seconde et première, il était nécessaire de pourvoir 6 postes supplémentaires sur l'académie. La dotation de 4 postes est donc insuffisante et contraint à supprimer des postes dans des établissements.

Pour la FNEC FP-FO et son syndicat des personnels de direction, ID FO, il n'est pas envisageable de supprimer des postes dans les deux établissements concernés, la charge de travail et considérable, les collègues vont exploser, si les directions se retrouvent en difficulté, l'ensemble des équipes des établissements sont touchées, c'est la raison pour laquelle nous votons contre la proposition présentée par le rectorat.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes de direction	FO, FSU, UNSA		CFDT	

Postes d'éducation

Le rectorat indique que nous avons affaire à une année exceptionnelle avec la dotation de + 18 ETP, la proposition d'utilisation est la suivante :

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
OUVERTURES ETABLISSEMENTS					
0311235Z	Collège Bellefontaine TOULOUSE	1 CPE			Fermeture EPLE. MCS.
0313078C	Collège BEAUZELLE		1 CPE		Ouverture
0313079D	Collège Guilhermy TOULOUSE		1 CPE		Ouverture
0313080E	Collège Saint-Simon TOULOUSE		1 CPE		Ouverture
0313081F	Collège SEYSSES		1 CPE		Ouverture
0313083H	LPO GRAGNAGUE		2 CPE		Ouverture

ACCOMPAGNEMENT ETABLISSEMENTS

0311633G	Collège André Malraux RAMONVILLE-SAINT-AGNE		1 CPE		
0311686P	Collège Jules Valles PORTET-SUR-GARONNE		1 CPE		

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
0311093V	Collège Montesquieu CUGNAUX		0,5 CPE		TZR
0311328A	Collège Les Chalets TOULOUSE		0,5 CPE		TZR
0311338L	Collège Emile Zola TOULOUSE		0,5 CPE		TZR
0312307P	Collège Léonard de Vinci TOURNEFEUILLE		1 CPE		TZR

Pour la FNEC FP-FO une dotation de 18 postes c'est un élément positif, en particulier par rapport aux années précédentes. Il demeure cependant que nous considérons que nous pourrions utiliser une partie des moyens alloués différemment. La FNEC FP-FO rappelle son opposition au dispositif mixité sociale qui aboutit à la fermeture d'établissements et au déplacement forcé des élèves qui fréquentaient ces établissements. L'utilisation de deux postes pour le dispositif internant d'excellence nous pose aussi problème, ces éléments expliquent notre vote en abstention.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes d'éducation		CFDT	FO, FSU, UNSA	

Postes de documentation

Pour faire face à l'ouverture de 5 établissements des mesures de redéploiement et utilisation de la fermeture de

Bellefontaine sont utilisées.

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
HAUTE-GARONNE					
0311235Z	Collège Bellefontaine TOULOUSE	1 DOC			Fermeture EPLE. MCS.
0310036W	LG Fermat TOULOUSE	0,5 DOC			création d'un poste lié
0310041B	LG Saint-Sernin TOULOUSE	0,5 DOC (sur poste vacant)			
0313078C	Collège BEAUZELLE		1 DOC		Ouverture EPLE
0313079D	Collège Guilhermy TOULOUSE		1 DOC		Ouverture EPLE
0313080E	Collège Saint-Simon TOULOUSE		1 DOC		Ouverture EPLE
0313081F	Collège SEYSSES		1 DOC		Ouverture EPLE
0313083H	LPO GRAGNAGUE		1 DOC		Ouverture EPLE

Pour la FNEC FP-FO les mesures de carte scolaire des lycées Fermat et Saint Sernin ne sont pas acceptables, pas plus que la création d'un poste lié.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes de documentation	FO, CFDT FSU		UNSA	

PsyEN :

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
HAUTE-GARONNE					
0311762X	SAIO TOULOUSE	0,5 PSY			Rupture du lien entre les deux demi-postes
0311763Y	CIO Rangueil TOULOUSE	0,5 PSY	1 PSY		
0311763Y	CIO Rangueil TOULOUSE	1 PSY SPEA EANA **	1 PSY		Fin profil SPEA EANA **

Pour la FNEC FP-FO, même si une dotation complémentaire était nécessaire, les mesures proposées sont positives

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes de PsyEN		FO, FSU, UNSA, CFDT		

DDFPT

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
HAUTE-GARONNE					
0310046G	LPO Hôtellerie et Tourisme TOULOUSE	1 DDFPT	1 ATCT		Régularisation situation effective depuis RS 2020.
0313083H	LPO GRAGNAGUE		1 DDFPT		
TARN					
0811144D	LP Hôtellerie MAZAMET	0,5 ATCT provisoire			

Pour la FNEC FP-FO la carte proposée ne peut être satisfaisante car elle repose sur le principe du redéploiement

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes DDFPT et ATCT	FO	FSU UNSA CFTD		

Directeurs de SEGPA :

La situation est marquée dans l'académie par la pénurie de ces personnels, il y a en tout 15 SEGPA sans directeur

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS OU PROVISOIRES		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATION
	Suppression	Création	Suppression	Création	
HAUTE-GARONNE					
0311248N	SEGPA Collège Bellefontaine TOULOUSE	0,5 DIR SEGPA			Fermeture EPLE.
0312706Y	SEGPA Collège Stendhal TOULOUSE		0,5 DIR SEGPA		

Pour la FNEC FP-FO la proposition du rectorat repose sur la fermeture de Bellefontaine, fermeture à laquelle nous nous opposons.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
SEGPA		UNSA, CFTD	FO, FSU	

Carte des agences comptables :

LOT

Suppression de l'agence comptable du collège Jean Lurçat de Saint-Céré qui entraîne la modification des agences comptables suivantes :

0460493I	LPO Gaston Monnerville Cahors - Support AC (7)
0460528Z	Clg Olivier de Magny Cahors
0460008J	Clg Vaysse Castenau-Montratrier
0460022Z	Clg J. J. Faurié Montcuq
0460020X	Clg l'Impèrnal Luzech
0460027E	Clg Salviac
0460001B	Clg G. Pompidou Cajarc

0460010L	LGT Champollion Figeac - Support AC (7)
0460032K	LP Champollion Figeac
0460054J	Clg Marcel Masbou Figeac + Bagnac sur Célé
0460001B	Clg G. Pompidou Cajarc
0460015S	Clg Jean Monnet Lacapelle Marival
0460018V	Clg La Chaigneraie Latronquière
0460593V	Clg Jean Lurçat Saint-Céré
0460026D	LG Jean Lurçat Saint-Céré

0460028F	LPO Louis Vicat Souillac - Support AC (7)
0460529A	LP Hôtelier Souillac
0460021Y	Clg des Sept Tours Martel
0460894W	Clg Le Puy d'Alon Souillac
0460030H	Clg du Puy d'Issolud Vayrac
0460573Y	Clg Orliande Bretenoux
0460565P	Clg La Garenne Gramat

TARN

Suppression de l'agence comptable du LPO Jean Jaurès de Carmaux qui entraîne la modification des agences comptables suivantes :

0810004P	LPO Louis Rascol Albi - Support AC (7)
0810051R	Clg Aristide Bruant Albi
0810003N	LP Toulouse-Lautrec Albi
0810002M	Clg Alain-Fournier Alban
0810012Y	LPO Jean Jaurès Carmaux
0810787R	Clg Victor Hugo Carmaux
0810043G	Clg Beaumarchais Valence d'Albigeois

0810023K	LGT Victor Hugo Gaillac - Support AC (7)
0810993P	- Clg Albert Camus Gaillac
0810019F	- Clg du Val Cérou Cordes sur Ciel
0811331G	- Clg Renée Taillefer Gaillac
0811340S	- Clg Lisle sur Tarn
0810037A	- Clg Gambetta Rabastens
0810788S	- Clg A. Malroux Blaye Les Mines

Le rectorat propose la suppression de deux agences, une sur le Lot à Saint Céré et l'autre sur le Tarn à Carmaux. Une troisième est en balance Vic en Bigorre, il est décidé qu'elle ne fermera que si l'agent comptable quitte le poste.

La FNEC FP-FO s'oppose à la politique de regroupement des agences comptables, de plus actuellement les collègues AED et AESH qui sont payés par Rascol rencontrent d'importantes difficultés sur la question de la paye, nous craignons que la situation ne s'aggrave au détriment des collègues.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des agences comptables	FO		UNSA, CFTD FSU	

Carte des postes des filières administratives, laboratoire, infirmier

Postes des filières administratives

La dotation de l'académie est de 10 postes, il y a l'ouverture de 5 établissements qui impacte fortement car cela consomme 11 ETP

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATIONS
	Suppressions	Créations	Suppressions	Créations	
HAUTE-GARONNE					
0311235Z	CLG Bellefontaine TOULOUSE	1 AGM (mcs) 1 C			Fermeture établissement RS 2022 1 C vacant à RS22
0313078C	Cig BEAUZELLE		1 AGM 1 BFA		Ouverture établissement RS 2022
0313079D	Cig Guilhermy TOULOUSE		1 AGM 1 BFA		Ouverture établissement RS 2022
0313080E	Cig Saint-Simon TOULOUSE		1 AGM 1 BFA		Ouverture établissement RS 2022
0313081F	Cig SEYSSES		1 AGM 1 BFA		Ouverture établissement RS 2022
0313083H	LPO GRAGNAGUE		1 AGM 1BFA 1 C		Ouverture établissement RS 2022
0313010D	Cig Jane Dieulafoy ESCALQUENS (ouv RS 20)		0,5 C		

De plus la carte des postes des filières administratives est aussi impactée par les décisions prises sur la carte des agences comptables qui aboutit à la fermeture de deux agences comptables.

Les conséquences en sont les suivantes

Au lycée Jean Lurçat de Saint Céré suppression d'un poste AGC vacant et d'un BNG (avec mesure de carte scolaire). Au lycée Jean Jaurès de Carmaux, suppression d'1 ANG et d'un C (avec mesure de carte scolaire pour les deux) et suppression d'un AGC

En contrepartie était prévue la création d'1 ANG au lycée Victor Hugo de Carmaux (probablement pour accueillir le collègue en mesure de carte scolaire)

L'UNSA est intervenu pour indiquer qu'il y a trop de A à Gaillac et que ce poste pourrait être implanté ailleurs

La FNEC FP-FO est intervenue pour que la création du poste soit maintenue afin de préserver le collègue en mesure de carte scolaire, l'insistance de l'UNSA a aboutit à ce que le rectorat n'acte pas la création du poste à Gaillac !

Au final 2 agences comptables de moins sur l'académie avec 4 établissements de plus !

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes des filières administratives	FO	UNSA	FSU CFDT	

Postes de laboratoire

Pas de dotation pour l'académie donc redéploiements et suppressions de postes

ETABLISSEMENTS	POSTES DEFINITIFS		BLOCAGES POUR SUPPRESSION OU TRANSFORMATION		OBSERVATIONS
	Suppressions	Créations	Suppressions	Créations	

REDEPLOIEMENTS D'EMPLOIS

0310025J	Cig Bétance Muret <i>ou personnel volontaire d'un autre collègue</i>	1 ATRF (mcs)			
0312995M	LPO Martin Malry CAZERES (ouverture RS20)		1 ATRF Bap A		Montée pédagogique

0311330C	Cig Jean Rostand BALMA	1 ATRF (mcs) Bap A			
0310040A	LPO R. Naves TOULOUSE	1 ATRF (mcs) Bap B			
0313083H	LPO GRAGNAGUE		2 ATRF Bap A - Bap B		Ouverture RS 2022

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

0312744P	LGT Jean-Pierre Vernant PINS JUSTARET	0,5 ATRF Bap A			poste vacant à RS22
----------	--	----------------	--	--	---------------------

Cette politique est destinée à se poursuivre puisque de nouvelles mesures de blocage pour suppression s'ajoutent à celles déjà actées les années précédents sur tous les collèges de l'académie

BLOCAGES D'EMPLOIS POUR SUPPRESSION

0090013R	LPO de MIREPOIX (cité scolaire)			0,5 ATRF		
0320023B	LPO Alain Fournier MIRANDE (cité scolaire)			0,5 ATRF		
0460013P	LPO Léo Ferré de GOURDON (cité scolaire)			0,5 ATRF		
0311774K	CIO TOULOUSE Nord			1 TECHRF Bap F		

Pour La FNEC FP-FO la situation est toujours inacceptable, les personnels de laboratoire sont systématiquement sacrifiés et servent de variable d'ajustement. La FNEC FP-FO a donc voté, seule, contre les propositions présentées.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes laboratoire	FO	CFDT	UNSA FSU	

Postes infirmiers

3 postes pour 5 ouvertures d'établissement et une fermeture.

ETABLISSEMENTS		POSTES ET SERVICES RS 2021		POSTES ET SERVICES RS 2022	
NUMERO	NOM	Dotation	Service	Dotation	Service proposé
HAUTE-GARONNE					
0311235Z	Collège Bellefontaine TOULOUSE	1 INF ext	3,5 j au clg et 1,5 jour dans le 1er degré du clg	1 INF ext	Fermeture de l'établissement à RS22. Suppression du support d'infirmier, occupé par un agent contractuel
0313078C	Collège de BEAUZELLE			1 INF ext	Ouverture de l'établissement à RS22. Création d'un support infirmier en externat : 4 jours au clg et 1 jour dans le 1er degré du clg
0313079D	Collège Guilhemmy TOULOUSE			1 INF ext	Ouverture de l'établissement à RS22. Création d'un support infirmier en externat : 4 jours au clg et 1 jour dans le 1er degré du clg
0313080E	Collège Saint-Simon TOULOUSE			1 INF ext	Ouverture de l'établissement à RS22. Création d'un support infirmier en externat : 4 jours au clg et 1 jour dans le 1er degré du clg
0313081F	Collège de SEYSSES			1 INF ext	Ouverture de l'établissement à RS22. Création d'un support infirmier en externat : 4 jours au clg et 1 jour dans le 1er degré du clg
0313083H	LPO de GRAGNAGUE			1 INF ext	Ouverture de l'établissement à RS22. Création d'un support infirmier en externat 5 jours au LPO

La FNEC FP-FO intervient en expliquant que pour le corps des IDE il y a 3 créations de postes pour la rentrée 2022 pour l'académie de Toulouse.

Sachant qu' entre 2021 et 2022 il y a 6 créations d'établissement et en 2021 il y avait 6 postes sans 1 IDE à temps complet par établissement. C'est 12 créations de postes d'IDE qui sont nécessaires.

En 2022, les 3 postes attribué par le ministère et à se répartir entre les ASS et les IDE ont été attribués aux IDE et un poste d'un collège qui a fermé (Bellefontaine) est récupéré mais le compte n'y est pas. C'est 8 postes, au minima, qui manquent sans compter les postes actuels où l'infirmière est seule pour des besoins énormes et/ou un nombre d'élèves important.

De plus, le fait de mettre les IDE et les ASS "dans le même panier" est fait pour diviser les professionnels. Nous ne rentrerons pas dans ce jeu.

La FNEC FP-FO votera donc contre ces mesures d'autant plus que le poste du collège Bellevue n'est toujours pas rétabli.

Sur la question des postes provisoires (dont Bellevue), ils sont maintenus précise le recteur.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes infirmiers	FO, FSU		UNSA, CFDT	

Carte des postes d'AED :

Le rectorat prépare la rentrée avec l'hypothèse qu'il n'y aura pas de création de postes d'AED dans l'académie, donc les mesures suivantes sont proposées :

Départements	RAPPEL RS 2021		MESURES RS 2022
	Mesures RS 2021	Dotations AED RS 2021	
ARIEGE	-1	137,85	-1
AVEYRON	-2	197,10	-2
HAUTE-GARONNE	10	967,15	14
GERS	-2	151,30	-1
LOT	-2	146,30	-2
HAUTES-PYRENEES	-2	188,70	-2
TARN	-1	302,35	-2
TARN-ET-GARONNE	0	201,25	-1
Total départements	0	2 292,00	0
RECTORAT		63,50	-3
TOTAL	0	2 355,50	0

Pour la FNEC FP-FO, comme pour les autres organisations syndicales, ouvrir 5 établissements sans créations de postes n'est pas acceptable, les vies scolaires sont en tension dans toute l'académie, il y a besoin de plus d'AED pour faire face à la situation. Le recteur compte de plus, à titre expérimental utiliser des AED pour les remplacements à distance qui sont envisagés. Que fera t-on dans un collège rural quand l'AED présent sera réquisitionné pour surveiller les élèves qui suivent le « cours » en visio. ?

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes d'AED	FO, UNSA, CFDT FSU			

Egalité professionnelle

Sur ce point à l'ordre du jour consacré au compte rendu des groupes de travail sur cette question et sur la mise en place d'un plan académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et pour la diversité avec le slogan « égalité, diversité, on en fait une réalité » et dont ce sont félicités les autres organisations syndicales la FNEC FP-FO c'est contentée de déclarer que tout cela est très beau mais que Monsieur le Recteur peut commencer par effectuer un acte très concret pour une plus grande égalité de salaire entre hommes et femmes et mettant en œuvre immédiatement les 62 % pour les AESH concernées, AESH qui sont très majoritairement des femmes.

Ce plan qui était présenté dans l'ordre du jour comme ne devant pas faire l'objet d'un vote a cependant été présenté au vote. Nous nous sommes donc abstenus

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Plan académique d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et pour la diversité		FSU, CFDT, UNSA	FO	

Carte des postes SPEA

Sur ce sujet les documents présentés sont très volumineux, nous pouvons vous les communiquer si besoin
De manière générale la FNEC FP-FO s'inquiète de la multiplication de postes SPEA qui ne semblent pas justifiés et qui ont, de notre point de vue, comme premier objectif de choisir les collègues qui vont se retrouver sur tel ou tel poste. C'est une remise en cause du droit à mutation pour les collègues.

Le représentant de la FNEC FP-FO est intervenu sur certains postes, en particulier sur l'EREA de Pamiers, sur le lycée de Villefranche de Rouergue, sur Ramonville St Agne, sur Souillac, sur Vic en Bigorre : On sait pour qui est ce poste.... Encore un SPEA pour une personne en particulier. Les chefs d'établissement commencent déjà à faire leur propre recrutement. En ce qui concerne Gabriel Péri : Pourquoi cette fermeture ? Quelle était la fiche de poste ? Là aussi c'est un établissement qui crée des SPEA pour des personnes en particulier.

Au final l'ensemble des représentants a voté contre le projet

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des postes SPEA	FO, FSU, CFDT, UNSA			

Carte des langues

La carte des langues est présentée par le SG

La FNEC FP-FO a posé une question à propos de l'italien LVC sur Mirepoix où le chef d'établissement indique qu'elle est conservée.

Le SG indique que l'Italien LVB est maintenu car il y a une continuité par rapport au collège mais que la LVC est bien fermée

La question de la carte des langues est portée au vote alors qu'elle était annoncée être présentée pour information.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des langues			FO, FSU, CFDT, UNSA	

Série technologique à Villefranche de Rouergue

Établissement	Mesure	section demandée	observations
0120031U LGT Raymond Savignac - Villefranche de Rouergue	ouverture conditionnelle	STL en partenariat avec STAV au lycée agricole de Villefranche de Rouergue	ouverture en 1ère conditionnelle à 8 STL + 8 STAV

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Série technologique à Villefranche de Rouergue		CFDT, UNSA	FO, FSU,	

carte des formations pro : modification des mesures présentées en janvier :

Il s'agit essentiellement d'annulation de mesures de fermeture présentées précédemment, ce qui est positif. La mesure discutable est celle qui consiste, à Galieni, à remplacer une mention complémentaire par une FCIL

Carte des formations professionnelles - Propositions RS 2022 - Académie de Toulouse -

Académie	Dpt	Code RNE	Typologie Lycée	Etablissement	Commune	Mesure	Libellé Formation	Type diplôme	Capacité Avant	Capacité Après	Correction mesure CTA 17 janvier
TOULOUSE	09	0090101X	LP	LP ARISTIDE BERGES	Saint-Giron	GEL (Fermeture MEF)	1ERPRO TECHNICIEN BAT. ORG. REAL. GROS OEUVRE	BAC PRO	12	0	Annulée
TOULOUSE	09	0090202Y	LP	LP FRANCOIS CAMEL	Saint-Giron	Fermeture	MC AIDE A DOMICILE (MCS)	MC 5	12	0	
TOULOUSE	09	0090313Z	LPO	LPO PYRENE	Pamiers	Balise de CA à 15	1BTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	30	15	
TOULOUSE	12	0120303B	LP	FERDINAND FOCH	Rodez	Ouverture	PREMIERE BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	BAC PRO	0	8	
TOULOUSE	12	0120306P	LP	LP DU BATIMENT	Audoubert	GEL (Fermeture MEF)	1ERPRO TECHNICIEN BAT. ORG. REAL. GROS OEUVRE	BAC PRO	15	0	Annulée
TOULOUSE	12	0120325M	LPO	LYCEE JEAN JAURES	Saint Affrique	Balise CA à 15	1BTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	30	15	
TOULOUSE	12	0120308B	LPO	FERDINAND FOCH	Rodez	Balise de CA à B	PREMIERE BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	BAC PRO	16	8	
Toulouse	31	0313084J	SEP	GRAGNAGUE	Gragnague	Ouverture	SYSTEMES NUMERIQUES	BAC PRO	0	30	
Toulouse	31	0112759F	LPO	JOSEPH GALLIENI	Toulouse	Ouverture	FCIL Bacélite storiste	FCIL	0	12	
Toulouse	31	0112025P	LP	EBRIAN VITRY	Toulouse	Ouverture	FCIL Gestion des déchets de la déconstruction	FCIL	0	18	
Toulouse	31	0312996N	SEP	MARTIN MALVY	Cachères	Ouverture	IMMA Carénage	IMMA	0	18	Nouvelle mesure
Toulouse	31	0310089D	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan Polignan	GEL (Fermeture MEF)	1CAP1 PEINTURE EN CARROSSERIE	CAP 1an	10	0	Annulée
Toulouse	31	0310089D	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan Polignan	Balise CA à 15	2NDPRO METIER DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15	
Toulouse	31	0310089D	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan Polignan	Balise CA à 15	1BTS TRAVAUX PUBLICS	BTS	24	15	
Toulouse	31	0312759F	LPO	JOSEPH GALLIENI	Toulouse	Fermeture	Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile	MC	20	0	Nouvelle mesure
Toulouse	31	0312759F	LPO	JOSEPH GALLIENI	Toulouse	Ouverture	Rehabilitation et recyclage des véhicules	FCIL	0	20	Nouvelle mesure
TOULOUSE	46	0460670D	LPO	SEP IRO G. MONNERVILLE	Cahors	Balise CA à 15	2NDPRO METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15	
TOULOUSE	46	0460592L	LPO	LPO G. MONNERVILLE	Cahors	Balise CA à 15	1BTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	24	15	
TOULOUSE	46	0460932K	LP	LP CHAMPOLLION	Pigeac	Balise CA à 15	2NDPRO METIERS DE LA REALISATION D'ENSEMBLE MECANIQUE ET INDUSTRIELS 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15	
TOULOUSE	65	0650041J	LPO	JEAN DUPUY	Tarbes	Ouverture	2NDE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES ET INDUSTRIELS pour ouverture RS 2023 spécialité Traitement des Matériaux en 1ère	BAC PRO	45	48	
TOULOUSE	65	0650028C	LPO	LP SIXTE VIGNON	Tarbes	Fermeture	1CAP1 COULEUR	CAP 1an	20	0	
TOULOUSE	65	0650028C	LPO	LP SIXTE VIGNON	Tarbes	Fermeture	1 CAP1 CHARPENTIER	CAP 1an	20	0	
TOULOUSE	82	0821324Z	LP	MARIE-ANTOINETTE RIESS	Castelnau	Ouverture	MC Métiers de cuir	MC	0	15	
TOULOUSE	82	0820700R	SEP	JEAN DE PRADES	Castelnau	Ouverture	Option A du bac pro commerce	BAC PRO	0	15	
TOULOUSE	82	0820918C	LPO	OLYMPES DE GOUGE	Montech	Ouverture	PREMIERE BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	BAC PRO	0	12	
TOULOUSE	82	0820700R	SEP	JEAN DE PRADES	Castelnau	Fermeture	Métiers de l'accueil	BAC PRO	16	0	
TOULOUSE	82	0820918C	SEP	OLYMPES DE GOUGE	Montech	Balise de CA à 12	PREMIERE BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	BAC PRO	24	12	

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Modifications de la carte des formations pro	FSU		FO, UNSA	

Questions diverses

1. Indemnités kilométriques

Le tarif des indemnités kilométriques a été modifié par l'arrêté du 14 mars 2022 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006. La hausse actuelle des carburants provoque une augmentation considérable des frais des collègues. Une nouvelle augmentation de ces taux est nécessaire, pouvez vous nous indiquer si elle va avoir lieu et quand ?

A ce jour aucune information n'a été communiquée concernant une revalorisation du tarif des indemnités kilométriques (hors barème de l'administration fiscale pour déclaration de l'impôt sur le revenu 2021).

2. IFF ou bénéfice du décret de 2006 pour les stagiaires :

Les DASEN des départements de l'académie nous informent que le rectorat a donné comme consigne que les PES ne peuvent bénéficier que de l'IFF et non du décret 2006-781. Nous nous sommes renseignés auprès des autres académies: les collègues stagiaires ont le choix encore entre l'IFF et le décret de 2006, et peuvent opter pour ce qui est le plus favorable pour eux. Les collègues stagiaires nous saisissent aujourd'hui car les frais de déplacement leur coûtent cher d'autant plus avec l'augmentation du prix des carburants.

Nous vous demandons d'appliquer le même traitement aux stagiaires de notre Académie, et de pouvoir faire bénéficier aux stagiaires qui l'avaient demandé de l'application du décret de 2006 quand elle est plus favorable que celle de l'IFF.

La problématique du versement des indemnités prévues par le décret du 3 juillet 2006 en remplacement de l'indemnité forfaitaire de formation prévue par le décret du 8 septembre 2014 fait actuellement l'objet d'échanges avec l'administration centrale suite à un nouveau jugement du TA de Toulouse du 2 mars 2021, et relatif à la situation d'un PES du Tarn.

AESH

• 3. Frais de déplacement : Lors du GT consacré à la rémunération des AESH réuni le 27 septembre 2021 vous nous aviez répondu « on avance avec les services » sur la mise en place des dispositions du décret de 2006. Où en est t-on ? Ce problème est t-il réglé ? Tous les collègues AESH concernés bénéficient t-ils de l'application de cette réglementation ? Ont t-ils été informés ? De quelle manière ?

Le versement des frais de déplacement aux ayant-droits AESH sera bien mise en œuvre.

A la question que nous avons posé en séance : QUAND ? Il nous a été répondu, ce sera effectif à partir du 1^{er} septembre 2022 mais les situations de l'année 2021-2022 seront étudiées et nous paierons ces frais.

Les syndicats de la FNEC FP-FO seront vigilants et accompagneront les collègues pour que les sommes dues soient réellement payées ! Contactez vos syndicats FO !

• 4. Aide au financement de la protection sociale complémentaire : Les collègues qui ont constitué un dossier pour bénéficier de cette aide n'ont toujours pas perçu l'aide. Celle-ci sera t-elle versée sur la paye de mars avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 ?

La réponse vous sera donnée ultérieurement.

5. Mouvement intra des personnels enseignants et d'éducation :

Le serveur pour le mouvement intra a ouvert lundi et un certain nombre de postes vacants apparaissent sur SIAM. Nous sommes interrogatifs sur des postes qui apparaissent comme vacants dans des établissements, mais n'apparaissent pas comme des créations dans les documents des différents CDEN.

Sur les documents des CDEN, n'apparaissent que les postes créés à la RS 2022.

Nous constatons que des postes créées sur les 4 collèges ouvrant à la rentrée 2022 n'apparaissent pas non plus sur SIAM. Nous avons été interpellés par un certain nombre de collègues de diverses disciplines, victimes de MCS dans les alentours et envisagent de postuler, mais sont dans l'impossibilité de le faire. Nous sommes aussi informés que des postes vacants ne figureraient pas sur SIAM. Pouvez-vous nous assurer que les collègues vont pouvoir bénéficier d'une information fiable afin de formuler leurs vœux de mutation ?

C'est un problème technique lié aux applications lors de la création des 4 nouveaux collèges, indépendant de la DOS et de la DPE.

Les postes de ces 4 nouveaux collèges n'apparaissent pas sur SIAM.

Le problème a été solutionné le 17-03 au soir. Les postes sont visibles depuis le 18-03 au matin.

6. Difficultés liées à la paye des AED gérée par le lycée Rascol d'Albi :

Nous sommes à nouveau sollicités par des collègues qui rencontrent des difficultés avec le service paye du lycée Rascol. Certains collègues se sont vu placés en CMO alors qu'ils devaient être placés en ASA avec des conséquences financières importantes. Ces collègues cherchent à obtenir des explications en s'adressant au service paye du lycée Rascol et ne peuvent obtenir de réponses. Que mettez-vous en œuvre pour que des réponses soient apportées aux collègues et que leurs situations soient traitées dans les meilleurs délais ?

Les situations sont en cours de régularisation par le lycée mutualisateur de paye. L'académie applique à tous les AESH quel que soit leur employeur DSDEN ou EPLE les dispositions du décret du 8 septembre 2021, la circulaire DGAFP et la FAQ ministérielle. Le lycée Rascol qui a pu appliquer aux personnels HT2 dont il assure la gestion de la paye (4 départements : 12, 46, 81 et 82) des dispositions de la CPAM relative à l'arrêt de travail dérogatoire, va régulariser les situations.

7. Encadrement légal de la délivrance de médicaments par les personnels infirmiers :

Le BO de 2000, en tant que circulaire, ne permet pas aux infirmières et infirmiers scolaires de délivrer les médicaments cités dans un cadre légal et donc protecteur pour ces agents. Lors des groupes de travail sur le logiciel LIEN, la DGESCO répond à nos interrogations en préconisant que le ministère cherche un véhicule légal à la délivrance de médicaments par les infirmiers scolaires.

Nous vous demandons donc d'agir pour que cette difficulté soit réglée au plus vite et qu'un cadre légal soit trouvé.

La délivrance de médicaments relève d'un acte professionnel à haute responsabilité et à ce titre, le SNFOIEN réclame que les infirmières et infirmiers scolaires soient couverts.

La DGESCO a rappelé que le logiciel LIEN ne modifie pas les pratiques professionnelles et la réglementation.